



# Coalition Nationale de l'Éducation Pour Tous « CONEPT-RDC »

## MEMBRES

### I. Pilier Syndicat

1. Syndicat des Enseignants du Congo(SYECO)
2. Syndicat des Enseignants des Ecoles Conventionnées Catholiques(SYNECAT)
3. Fédération Nationale des Enseignants du Congo(FENECO)
4. Confédération Syndicale du Congo (CSC)

### II. Pilier ONG et Associations

5. Consortium des Organisations et des Acteurs de la Société Civile du Secteur de l'Éducation (COASCE)
6. Conseil National des ONGD (CNONG)
7. Coalition Dette extérieure (CDE)
8. Action Contre les Violations des Droits des Personnes Vulnérable (ACVDP)
9. Réseau National d'Éducation Civique au Congo (RECIC/N)
10. Ligue de la Zone Afrique pour la défense des Droits des Enfants et des Elèves (LIZADEL)
11. Confédération Nationale des Organisation pour la Protection des Enfants (CNOPE)
12. Groupe d'Appui et d'Accompagnement pour un Développement Durable (GAAD)
13. Les Anges du Ciel
14. Forum des Educatrices Africaines (FAWE-RDC)
15. Fondation HERI
16. CERVO
17. CEDECO

### Associations des Parents d'Elèves

18. Association des Parents d'Elèves et Etudiants du Congo (ANAPECO)
19. Association des Parents d'Elèves des Ecoles Conventionnées catholiques (APEC)
20. Association des Parents d'Elèves des Ecoles Conventionnées Protestantes (APEP)
21. Association des Parents d'Elèves des Ecoles Conventionnées Kimbanguiste
22. Association des Parents d'Elèves des Ecoles Conventionnées Salutistes
23. Association des parents l'Elèves des Ecoles Conventionnées Islamiques
24. Bureau d'Action Culturelle
25. Confédération des femmes musulmanes

### Ecoles Conventionnées

26. Coordination Nationale des Ecoles Conventionnées catholiques (CN/ECCATH)
27. Coordination Nationale des Ecoles Conventionnées Protestantes (CN/ECP)
28. Coordination Nationale des Ecoles Conventionnées Kimbanguistes (CN/ECK)
29. Coordination Nationale des Ecoles Conventionnées Islamiques (CN/ECI)
30. Coordination Nationale des Ecoles Conventionnées Salutiste

## ATELIER SUR LES POLITIQUES EDUCATIVES ET LE FINANCEMENT DE L'EDUCATION SUR RESSOURCES PROPRES DES PROVINCES EN RDC

Lieu : Centre des Ressources des Enseignants, Mbandaka,  
RDC



## Rapport de l'atelier,

Mbandaka, le 28 juin 2014.



## ATELIER DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LES POLITIQUES ET LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION SUR RESSOURCES PROPRES DES PROVINCES EN RDC.

### Journée 1 : 39 participants dont la liste en annexe.

Les travaux ont débuté à 10h33 et le premier à prendre la parole a été Mr MBANGI TORRO, le Modérateur du jour qui a commencé par présenter les Délégués de la CONEPT venus de Kinshasa pour la circonstance, notamment :

1. Mr Jacques Tshimbalanga, Coordonnateur National CONEPT/National ;
2. Mr Marc Kikudi, Chargé des Finances
3. Mr Crispin Kobolongo Kongunde, Trésorier au Conseil d'Administration CONEPT/RDC.

Ensuite il a présenté le programme des trois journées de travail.



La CEREMONIE D'OUVERTURE, s'en est suivie, elle a été marquée par plusieurs mots de circonstance dont les résumés suivent :

✚ **Mot 1 du Coordonnateur Provincial du CONEPT, Mr MUKADI François.**

Celui-ci a remercié tous les participants présents dans la salle, puis il a présenté la CONEPT, une organisation qui milite pour la promotion du droit à l'Éducation Pour Tous en République

Démocratique du Congo notamment l'effectivité de l'application de gratuité de l'Éducation de base, l'accroissement du financement de l'éducation et la transparence dans la gestion des ressources allouées à l'éducation.

✚ **Mot 2 du Membre du Conseil d'Administration de la CONEPT/RDC.**

Mr Crispin KOBOLONGO a souligné qu'il est venu accompagner la Coordination Nationale dans la mise en œuvre de l'atelier sur les politiques éducatives et le financement de l'éducation sur ressources propres des provinces qui est une activité phare dans la stratégie globale de la Coalition. En effet, cette dernière se lance se lance dans le plaidoyer en faveur l'accroissement du financement de l'éducation par les ressources domestiques pour, à la fois, contribuer à influencer les décisions politiques en vue de palier à l'insuffisance et/ou la diminution de l'aide extérieure et promouvoir l'éducation comme un attribut de souveraineté, vu son caractère prioritaire au regard des besoins sans cesse croissants citoyens, des communautés. A cette occasion il était intéressé aussi à voir de près le fonctionnement de la Coalition au niveau provincial.

✚ **Mot 3 : Coordonnateur National de CONEPT/RDC**

Dans son adresse, Monsieur Jacques Tshimbalanga a donné les orientations générales sur le déroulement de l'atelier durant les trois journées prévues. Il a précisé que la première, hors mis les discours d'ouverture, sera consacrée à l'analyse de la situation de l'éducation

et des défis liés à son financement, la deuxième à la levée des options pour l'augmentation du financement de l'éducation sur des ressources propres de la province de l'Equateur par le biais des impôts, Droits, taxes et redevances définis et la troisième à l'Élaboration des stratégies et d'un plan triennal de plaidoyer pour l'accroissement de la part des ressources provinciales pour le financement de l'Éducation. Il a exhorté les participants à capitaliser ce cadre pour un échange franc entre les parties prenantes à savoir : les délégués du Gouvernement provincial- de l'Assemblée provinciale- des syndicats- des Associations des Parents- des ONG et le secteur privé. Des mécanismes novateurs pour le financement de l'éducation au niveau national et provincial sont indispensables, a-t-il précisé, dans un contexte où l'aide humanitaire est sensiblement en baisse alors que la demande quant à l'accès à une éducation de qualité ne cesse de croître dans ce pays où près de 7,3 millions d'enfants dont 3,5 millions d'âge du primaire sont en dehors de l'école.

**✚ Mot 4 : Représentant de la Fédération des Entreprises du Congo « FEC/Equateur »**

Monsieur Jean Pierre KUNDU, a précisé dans son mot que les entreprises ont besoin d'une main d'œuvre qualifiée et compétente pour un meilleur rendement. Il a reconnu que cette main d'œuvre provient des institutions scolaires et de formation professionnelle et les impôts, taxes et redevances provinciales sont nécessaires pour contribuer à l'amélioration du climat des affaires, à la promotion d'un environnement incitateur. Pour ce faire, il a appelé le Gouvernement provincial à investir dans l'éducation des populations et à la promotion de la transparence dans la gestion des impôts et taxes provinciaux.

**✚ Mot 5 : Représentant de l'UNICEF.**

Représentant les Partenaires Techniques et Financiers « PTF », il a circonscrit sa présence par leur engagement à appuyer ce plaidoyer de la Société Civile. Il s'est réjoui du fait que tout le monde commence à prendre conscience de la régression de la qualité de l'enseignement à l'Equateur. « Investir dans l'éducation », a-t-il poursuivi, « c'est investir pour le bonheur du pays ». Par ailleurs, il a invité l'assistance à rester alerte sur la gestion des frais de Test de Fin d'Etude Primaire « TENAFEP », de l'Examen d'Etat « EXETAT » et des frais de fonctionnement alloués aux écoles avant de recommander un plaidoyer fort pour interpeller les institutions gestionnaires du système.

**✚ Mot 6 : Le Représentant du Ministre provincial du Budget.**

Après les remerciements à l'assistance et aux organisateurs de l'atelier, il a brossé un tableau sombre sur la transparence des ressources allouées au financement de l'éducation dans la province de l'Equateur. L'autopsie provinciale dans ce secteur pour la période de 2010 à 2014 a démontré que la relance de l'éducation reste un défi majeur à relever. Le secteur ne compte malheureusement pas des ressources propres et les parents restent les plus grands financiers, ce qui n'est pas rassurant. Il en a appelé à des réflexions approfondies pour les 3 jours des travaux qui s'ouvrent.

**✚ Mot 7 : Représentant de Mme la Commissaire Provinciale à l'Enseignement Primaire, Secondaire et professionnel.**

Il est revenu sur les différents défis présentés par ses prédécesseurs tout en soulignant quelques avancées réalisées, malgré la précarité des moyens financiers dus à la longue période tumultueuse qu'a traversée la province restée sans budget entre 2011 et 2013. Pour conclure son mot, Il a déclaré ouvert les travaux de l'atelier au nom de la Ministre provincial empêchée.

Après le mot d'ouverture de l'atelier, les participants sont sortis de la salle pour une photo de famille et un cocktail était servi à tous.

**INTERVENTION N° 1 : Présentation des résultats de l'étude sur l'éducation pour tous en RDC et partage sur les priorités de l'éducation post-2015.**

**Par Jacques TSHIMBALANGA**

Dans son introduction à la matière, l'Orateur a précisé que 2015 est l'année buttoire pour les OMD auxquels notre pays la République Démocratique du Congo « RDC » le « rapport alternatif de la société civile sur les Progrès de l'Education Pour Tous en RDC en cours commandé par la « **CONCEPT** » est une contribution au rapport national à élaborer par le Ministère en charge suivant les recommandations de l'UNESCO. L'inventaire des défis à relever tant au niveau national que provincial reste un secret de polichinelle. On peut citer notamment les problèmes d'investissement dans le secteur en termes d'infrastructures et d'équipements, la déperdition scolaire, les inégalités dans l'accès entre filles et garçons, éducation et protection de la petite enfance, la question de l'universalisation de l'enseignement primaire avec la question de la gratuité de l'enseignement, compétences des jeunes et des adultes, alphabétisation des adultes, qualité de l'éducation, valorisation du métier de l'enseignant, la liste n'est pas exhaustive. L'Orateur a indiqué que la veille de 2015, de nouvelles priorités, des nouveaux besoins apparaissent. et qu'après 2015, les priorités de l'éducation devraient se focaliser sur les principes tels que « l'affirmation de l'éducation comme droit fondamental, non un luxe ; l'égalité des chances pour tous les enfants, l'apprentissage tout au long de vie, la valorisation de la fonction enseignante pour une éducation de qualité...

Et, si la rétrocession prévue par la constitution en faveur des provinces n'est pas exécutée, les impôts, droits, taxes et autres redevances des provinces et des entités décentralisées notamment sur les ressources naturelles peuvent, bien répartis, contribuer à financer l'éducation. Pour cela, le plaidoyer de la Société civile s'impose afin d'influencer les institutions provinciales et nationales à s'engager dans la voie du financement de l'éducation par le budget provincial même à hauteur de 25%. Les effets de l'éducation sur la vie sont nombreux, entre autres ; la réduction de la pauvreté, une maman instruite augmente la chance de scolarité pour les enfants, la diminution de la mortalité. Il faut aussi faire le pari de l'enseignant pour remédier à la crise de l'apprentissage.

**INTERVENTION 2 : Le 2<sup>ème</sup> intervenant a été l'Expert du Commissariat Provincial à l'EPSP qui a parlé de « la place de l'éducation dans le programme d'action du Gouvernement Provincial : Priorités, état des lieux et défis »**



L'Orateur a commencé par jeter un regard sur le passé où quelques projets étaient prévus dans le secteur de l'éducation à travers la province, notamment : la réhabilitation d'une école pilote pour chaque District, la construction d'une école par territoire, l'intervention en faveur du paiement des enseignants non payés et des nouvelles unités, l'équipement des écoles en



bancs, la dotation de chaque province éducationnelle d'une scierie... Tout cela s'inscrivant dans la stratégie du Gouvernement provinciale pour le développement du secteur de l'éducation. La référence pour toutes ces actions c'est le document stratégique dans le cadre d'exécution du Plan Intérimaire de l'Education. Il a pour ce faire fait mention d'une citation du Chef de l'Etat Joseph KABILA. L'objectif général est de reconstruire un système éducatif axé sur l'équité, la qualité, la bonne gouvernance.

L'Orateur a tout de même reconnu qu'en ce qui concerne le financement au niveau de la province de l'Equateur, la situation actuelle demeure très complexe compte tenu des différents aléas dont ceux liés à la politique.

L'Orateur a ensuite présenté l'état des lieux du système éducatif dans la province, système organisé dans une vision de décentralisation : 5 provinces éducationnelles, 49 sous divisions, 9665 écoles dont 422 maternelles, 5937 primaires, 3306 secondaires. Tous les témoignages présentés par rapport à : l'accès aux infrastructures, le taux d'instruction, les enseignants non payés, la qualité de l'enseignement, la scolarité des minorités et des vulnérables, l'éducation de la petite enfance, l'alphabétisation des adultes, l'éducation des populations riveraines des cours d'eau, la qualification des enseignants, la retraite pour les enseignants éligibles, le respect des textes règlementaires relatifs à l'éducation, le taux salarial des enseignants, les allocations budgétaires pour l'éducation, la gratuité de l'enseignement primaire, la déperdition scolaire, les frais de participation des parents sont autant de défis à relever qui demandent l'implication de toutes les parties prenantes. Le processus d'amélioration par le Gouvernement provincial est en cours mais il y a encore des aléas politiques liés aux compétences exclusives qu'il faut régler.

Un débat s'en est suivi avec une série de 5 questions posées par quelques participants. Questions qui ont tourné autour des chiffres avancés par les Orateurs, le budget provincial alloué à l'éducation, la recherche-action. Des éclaircissements ou réponses adaptées ont été fournis par les Orateurs.

Une pause repas s'en est suivie et les travaux ont repris à 14h 42.

**INTERVENTION 3 : l'évolution du budget provincial et financement de l'éducation dans la province de l'Equateur de 2010 à 2014 : état des lieux.**

**Par le Conseiller du Ministre Provincial du Budget**

Le Conseiller du Ministre du Budget a commencé son intervention en présentant ses excuses pour le retard avec lequel il a répondu à l'invitation des Organisateur compte tenu de ses obligations professionnelles. Il a par la suite relevé le fait qu'il lui était difficile de parler de

l'évolution budgétaire de la province de 2010 à 2014 par le fait qu'il ne dispose d'aucun document et d'aucune information sur les données budgétaires de 2011, 2012, 2013,. Raison évoquée : ces budgets n'ont pas été votés à l'Assemblée Provinciale compte tenu de la confusion politique qui a régné dans la province. Le Budget 2014 a été élaboré à partir de rien. Néanmoins quelques informations sur les réalisations de 2011 à 2013 existent et différents projets prévus à cette époque courent encore aujourd'hui, notamment : la réhabilitation d'une école pilote pour chaque District, la construction d'une école par territoire, l'intervention en faveur du paiement des enseignants non payés et des nouvelles unités, l'équipement des écoles en bancs, la dotation de chaque province éducative d'une scierie, prise en charge des classes de gratuité, acquisition des manuels scolaires et équipements didactiques. Il faut aussi se réjouir des procédures pour la réalisation des passations des marchés dans la province de l'Equateur. Quelque chose est en train de se faire mais compte tenu de l'ampleur des besoins liés au secteur de l'éducation le problème restent entier. Il recommandé la société civile à s'impliquer puisque ces financements risquent de tomber en annulation d'ici au 30 octobre 2014.

A 15 h 23 une table ronde sur le thème : « **Quelles bonnes pratiques en matière de plaidoyer et de suivi de la mise en œuvre des politiques pourraient être reprises dans le cadre du plaidoyer pour le financement de l'éducation sur ressources propres de la province ?** »

Trois Panélistes sont intervenus tour à tour autour du thème à savoir KABEYA de la Ligue de la Zone Afrique pour la Défense des Droits des Elèves « **LIZADEEL** », Barnabé BONGAMBO de l'Observatoire provincial de l'Education, et de GASHE une ONG de l'Environnement.

Pour LIZADEEL,

avec la faillite de l'Etat dans ce secteur de l'éducation, il s'avère impérieux que la solution vienne de nous tous. Nous devons comprendre aujourd'hui que nous tous, parties prenantes du secteur de l'éducation avons la lourde responsabilité de développer des stratégies adéquates pour corriger le mal que nous causons à l'éducation en général dans notre province ; bien élire nos représentants à l'Assemblée provinciale, interpellier régulièrement les membres du Gouvernement, revoir la politique à mettre en place pour le développement du secteur éducatif, être conscient de notre responsabilité collective. Mr Guillaume a conclu par dire que la relève en peut se faire qu'en synergie à travers des plaidoyers forts.

Pour Mr Barnabé BONGAMBO ;

Le secteur de l'éducation à l'Equateur a des sérieux problèmes comme l'ont démontré différents rapports disponibles. Ces problèmes nécessitent des actions de plaidoyer de grande envergure envers les Décideurs. La RDC a ratifié un certain nombre de conventions internationales et a sorti des textes réglementaires favorisant le respect des droits des enfants, la gratuité de l'éducation. Financer l'éducation sur base des ressources propres est possible dans la province de l'Equateur, car les ressources naturelles y sont abondantes. Il suffit seulement qu'un effort soit fait pour la promotion des bonnes pratiques à savoir :

- Promouvoir un leadership crédible capable de déclencher la socialisation du changement,
- Promouvoir la maîtrise d'une base de données crédible,
- Procéder par un pro plaidoyer dans les OSC,
- Promouvoir en synergie, une coalition responsable pour bien influencer ceux qui peuvent décider.

Le 3<sup>ème</sup> Panéliste, celui de l'ONG GASHE, Mr Papy OTOKA,

a commencé son exposé par présenter les richesses forestières de la province de l'Equateur (25% des forêts de la RDC). Richesses qui devaient contribuer efficacement au développement durable des populations. Mais, hélas, la province de l'Equateur accuse un retard en tout :

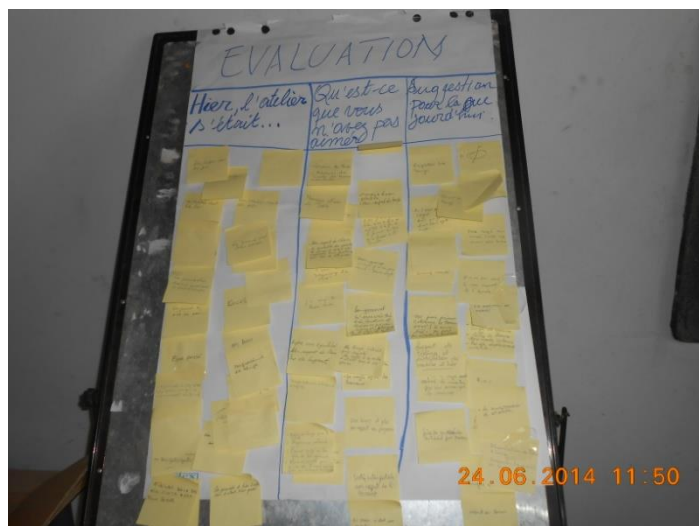
santé, électricité, éducation... Tout cela c'est parce que l'état de gouvernance reste préoccupant. Cela est démontré dans les aspects suivants, notamment : insuffisance du budget alloué à ce secteur, la démission de l'état, la mauvaise prise en charge du système éducatif. Bien que les textes des lois et règlements de la RDC prévoient des avantages au bénéfice des populations quant à l'exploitation forestière il faut que la société civile s'investisse pour que les recettes générées par l'exploitation forestière puissent profiter efficacement au financement du secteur de l'éducation. Ce genre de plaidoyers ne peuvent être efficaces que si le partage des informations se fait dans un réseau déclencheur de la responsabilité sociale des entreprises et d'un engouement social sur le budget. Une gouvernance concertée dans le secteur de l'exploitation forestière vaut pour la lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics suffisants pour financer le secteur de l'éducation dans la province de l'Equateur.

Un débat de 25 minutes s'en est suivi et le Coordonnateur National de CONEPT a intervenu à 17 h 4 pour le bilan de la journée en exhortant les Participants à venir à temps demain pour récupérer le temps perdu aujourd'hui.

## Journée 2 : Mardi 23 Juin 2014.

Cette journée a commencé à 9h 15 avec la présentation du compte rendu des activités de la journée de lundi 22 Juin 2014, compte rendu qui a été adopté moyennant quelques corrections orthographiques et amendements (5).

Une séance d'évaluation de la 1<sup>ère</sup> journée s'est déroulée sur une fiche où chaque participant est venu attacher un papier collant portant ses appréciations suivant une ligne inscrite dans le papier flip Sharp.



La suite des activités s'est organisée de manière à pouvoir récupérer les thèmes qui n'ont pas réussi à être développés la journée précédente.

**INREVENTION 1 : « Présentation et partage de l'analyse sur le financement de l'éducation réalisée par la CONEPT-RDC en 2013 »**

**Par Marc KIKUDI KWANG**



Un extrait du document complet de leur recherche intitulée : « Financer l'avenir ». Sur base des tableaux et graphiques, l'Orateur a eu à expliquer comment, avec un regard rétrospectif, le budget fait apparaître des écarts significatifs entre les crédits votés et les crédits payés, écarts dont on peut déduire des commentaires divers notamment :

- destination des écarts jamais expliquée de façon claire,
- pas de prévisions destinées à l'enseignement maternel,
- parfois le budget dépensé n'atteint pas la moitié des prévisions,
- certains crédits payés dépassant largement les crédits votés,
- aucune trace de financement de la politique de gratuité de l'éducation,
- la sous fonction « autres affaires » prend 75% du budget dont le manque de justifications de ses dépenses fait planer des doutes...

L'Orateur a également fait le même exercice pour le budget 2014 de la province de l'Equateur dont le total des crédits votés est de 345.109.796.565,00FC. Il a ensuite fait un exercice de détermination du taux en pourcentage comparatif des dépenses courantes des Institutions, des ETD, des rémunérations des compétences transférées...Ne disposant pas encore d'autres données nécessaires pour conclure, l'Orateur a dit que cet exercice pouvait bien aider la Société Civile de la province de l'Equateur à creuser davantage pour pouvoir déterminer comment la répartition du budget de l'EPSP est exécuté et comment aider le Gouvernement à améliorer la gouvernance dans ce secteur.

**INTERVENTION 2. Cadre d'action de Dakar et Initiative Big Push pour l'EPT, la Plan Intérimaire de l'Education (PIE), Analyse, commentaires et contribution sur les propositions du Comité Directeur de l'EPT sur l'éducation après 2015 »**

Cet exposé d'information sur le Cadre d'Action de Dakar de 2000 où 164 pays du monde avaient pris des engagements en faveur de la réalisation de 6 objectifs du programme mondial de l'Education. La RDC avait élaboré un Plan d'Action National de l'EPT (PAN/EPT), mais pour sa matérialisation en 2007, le plan n'a pas été exécuté faute de financement. Le pays a par la suite élaboré et adopté en mars 2010 la stratégie sous sectorielle de l'Enseignement Primaire Secondaire Professionnel et finalement un plan d'opérationnalisation de cette stratégie pour 2012-2014, c'est le Pan Intérimaire de l'Education (PIE). Celui-ci s'est fixé 3 objectifs stratégiques notamment :

- accroître l'accès, l'équité, la rétention ;
- améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement ;
- renforcer la gouvernance du système éducatif.



Dix programmes ou projets du PIE sont donc mis en œuvre pour aider améliorer le système éducatif RDC.

Un débat s'en est suivi sur des questions en rapport à la faiblesse dans la mobilisation des recettes publiques, insuffisance des données pour les budgets totaux, les fonds générés par TENAFEP et EXETAT etc.

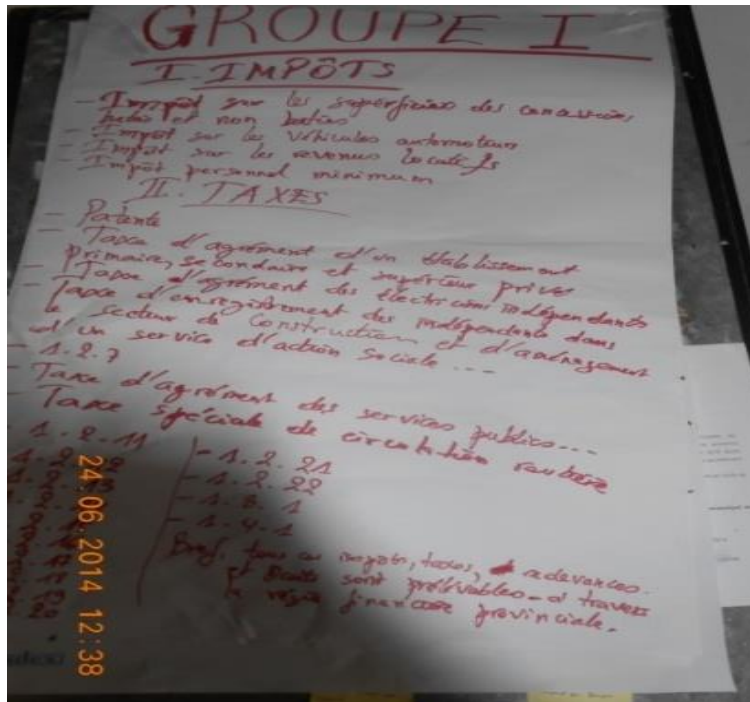


A 11h30, deux groupes ont été constitué pour travailler sur : « l'Appropriation des sources des recettes de la province par la Société Civile : impôts, droits, taxes et redevances relevant de la province et des Entités Décentralisées ».



Après des moments d'échanges, les rapporteurs des groupes ont exposé en plénière les résultats de leur travail obtenu après l'utilisation de la méthode de cercle d'étude, la loi y relative ayant été distribuée à chaque participant :

### Résultats des travaux des groupes

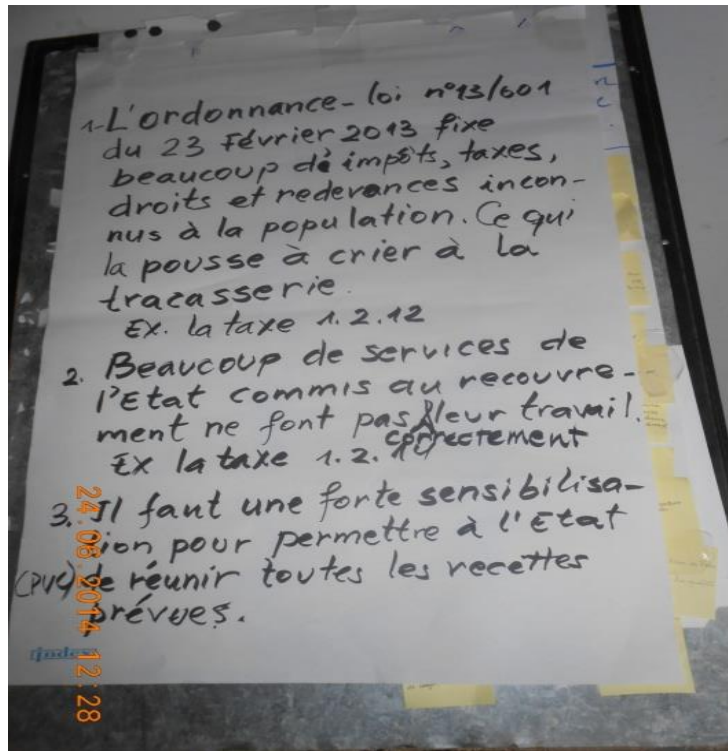


Groupe II :



1. L'Ordonnance-loi N°13/001 du 23 Février 2013 fixe les impôts, taxes, droits et redevances inconnus par la population. Ce qui la pousse à crier à la tracasserie.  
Ex. : la taxe 1.2.12
2. Beaucoup de services de l'Etat commis au recouvrement ne font pas leur travail correctement.  
Ex. : la taxe 1.2
3. Il faut une forte sensibilisation pour permettre à l'Etat (PVC) de réunir toutes les recettes prévues.

Bref, tous ces impôts, taxes, redevances et droits sont percevables à travers la régie financière provinciale.



Deux exposés ont été faits par la suite, ce sont :

- Celui de Mr Bienvenu MBOYO, Conseiller au Commissariat provincial de l'environnement qui a parlé de « l'exploitation forestière et question de financement des services sociaux de base » et,
- celui de Mr Trésor LOSALE de l'ONG GASHE qui a donné le point de vue de la Société civile par rapport au même thème.

Mr Bienvenu MBOYO est revenu dans son exposé sur la définition des concepts clés, état des lieux des forêts de l'Equateur, les types d'exploitation forestière (artisanale, industrielle, touristique), les contributions directes (PFNL), contributions indirectes (taxes provinciales, clauses sociales des cahiers des charges pour les communautés locales et peuples autochtones. Quant aux défis auxquels le Commissariat est confronté, l'Orateur a cité notamment : mise en place des corporations des exploitants artisanaux, fonctionnement de la Brigade de surveillance, installation des sièges des compagnies exploitantes dans la province, création d'un parc à bois au niveau de Lukolela, perception de la taxe de reboisement au niveau de la province de l'Equateur.

Mr Trésor LOSALE, lui aussi a présenté les potentialités forestières et minières de la province. Mais il a souligné que la province de l'Equateur n'a pas le droit de demeurer la dernière compte tenu de toutes les richesses qu'elle contient. Quant au financement de l'éducation c'est possible, mais des défis à relever restent entiers, notamment :

- l'insuffisance du budget alloué dans ce secteur,
- mauvaise gestion des recettes générées,
- manque de transparence.

Une série des questions ont été posées portant sur un certain nombre d'informations reçues, à l'instar de : opération Bomana, dons ou achats des bancs aux écoles, rapport de collaboration entre le Commissariat et le secteur de l'éducation pour les dotations des sites exploités en infrastructures et équipements scolaires, exploitation minière artisanale...

**INTERVENTION 3 : «Le Rôle de l'Assemblée provinciale, autorité budgétaire, dans l'allocation et le suivi des ressources allouées à l'éducation » : la question de contrôle.**

**Par Apollinaire NDAGA, Député provincial  
Commission socioculturelle**

L'Honorable Député provincial a tenu à rappeler à l'assistance que le mois de septembre est généralement le mois de la session budgétaire et celui de mars reste une session consacrée essentiellement au suivi budgétaire au cours de son exécution. Mais malheureusement dès qu'une mission parlementaire se prépare pour amorcer ce suivi, les problèmes commencent et des situations de blocage apparaissent surtout du côté de l'Exécutif. Les gens s'imaginent tout de suite que ce sont des contrôles intentionnels. Pour contourner tout cela dans l'avenir il y a lieu de fournir aux Députés des données suffisantes afin de s'armer et influencer les débats futurs.

Un débat houleux s'en est suivi et Honorable Apollinaire a tenu bon face aux questions sensibles au bénéfice du secteur de l'éducation.

**Avant de clôturer la 2<sup>ème</sup> journée un travail en groupe a été présenté et expliqué sur :  
L'élaboration d'une stratégie de plaidoyer pour l'accroissement de la part des ressources provinciales pour le financement de l'Education.**

Deux groupes de travail ont été ainsi formés. L'un pour l'élaboration d'un plan provincial et le plan national le plan.

Tout le monde est appelé à aller réfléchir chez soi à la maison, suivant les explications du canevas fournies par Mr Barnabé BONGAMBO, et revenir pour alimenter les travaux proprement dits le mercredi 25 Juin 2014.

Ainsi, la journée s'est clôturée à 15h45.

### **Journée 3 : mercredi 25 Juin 2014.**

La journée a commencé à 9h avec la poursuite des explications par Mr Tshimbalanga du document d'élaboration des stratégies de plaidoyer avant que les deux groupes formés.

Groupe 1. :

Stratégie de plaidoyer pour l'accroissement de la part des ressources provinciales pour le financement de l'Edu

Objectif Global : Contribuer à Influencer les institutions provinciales pour l'augmentation et la gestion e  
l'Education (EMPSP)

Objectif spécifique 1 : Contribuer à l'accroissement du budget de la province et du taux alloué à l'éducation

Objectif spécifique 2 : Contribuer à la bonne gestion de la part du budget provincial alloué à l'éducation



Stratégies	Activités	Résultats attendus	Cible	Date de début	Date fin
	Atelier de mise en confiance des parties prenantes	TDR définis			
Recherche :	Collecter les données sur les différents impôts, taxes, droits et redevances à lever par la province	Une banque des données fiables sur les recettes potentielles de la province constituée	Régie financière Provinciale (DGREQ) Les services d'assiette Les services des finances Assemblée Provinciale (ECOFIN)	Juillet, 2014	Août, 2014
	Atelier de validation des données collectées				
Mobilisation Sociale	Conférences	5 conférences par District + 1	Régies et Services d'assiette, FEC, COPEMECO, les Députés, Gouvernement Provincial	Juillet, 2014	Août, 2014
	Meeting	1 meeting par quartier/secteur	Public	Juillet, 2014	Août, 2014
	Emissions radiodiffusées	144 émissions radiodiffusées de 30 minutes réalisées	Public	Juillet, 2014	Août, 2014
	Banderoles	30 banderoles déployées	Public	Juillet, 2014	Août, 2014
	Affiches	5000 affiches déployées	Public	Juillet, 2014	Août, 2014
	Dépliants	10000 dépliants distribués	Public	Juillet, 2014	Août, 2014
	Tracts	10000 tracts distribués	Public	Juillet, 2014	Août, 2014

	Carnaval	1 carnaval par province éducative + 1 organisé	L'autorité exécutive et budgétaire	Août, 2014	Août, 2014
	Tribunes d'expression populaire	1 tribune par semestre	Public, Gestionnaires à tous les niveaux, les Députés et les Dirigeants	Juillet, 2014	Continue
Dialogue politique					
Monitoring	Organiser des revues semestrielles	1 entretien par trimestre organisé	Les Gestionnaires	Janvier, 2015	Continue

## GROUPE II

Stratégie de plaidoyer pour l'accroissement de la <b>part des ressources nationales</b> pour le financement de l'Education: Plan d'action						
Plan d'action						
Constats	- Une faible allocation des ressources budgétaires à l'éducation - La non application rationnelle du pourcentage budgétaire (13% pour 2013, 14,4 pour 2014) alloué à l'éducation					

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un taux faible (43%) de mobilisation des recettes au niveau national au lieu de 100%</li> <li>- Non respect des textes juridiques en matière des finances publiques</li> <li>- Faiblesse dans la sensibilisation au civisme fiscal</li> </ul>					
Objectif global : Influencer le Gouvernement central à <b>allouer</b> à l'éducation un budget d'au moins 25%						
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer rationnellement le pourcentage budgétaire affecté à l'éducation</li> <li>- Redynamiser la perception des impôts, taxes, redevances et autres droits en vue d'élargir l'assiette fiscale</li> </ul>					
Stratégie	activités	résultats attendus	Cibles	Date début	Date fin	Messages clé
Recherche	- Analyse des données historiques du budget national de 1982 à nos jours	Accroissement du budget de l'éducation à 4%/an	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernement central (initiateur du budget)</li> <li>- Parlement (Autorité budgétaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour 2015, à partir du 10 juillet 2014 (élaboration du projet du budget par le Gouvernement) - Idem pour 2016</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A la fin de la session budgétaire du parlement le 15 décembre 2014</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- OUI à l'accroissement de 4%/an du budget alloué à l'éducation</li> <li>- Un enseignement de</li> </ul>

				et 2017	- Idem pour 2016 et 2017	qualité pour tous les enfants congolais - NON à la prise en charge des enseignants par les parents - La gratuité effective et applicable de l'enseignement primaire
Mobilisation sociale	- Ateliers de sensibilisation multi-acteurs - Renforcement des capacités des acteurs pédagogiques	- Renflouer les sources propres de financement - Traitement descend des enseignements - Bonne qualité d'enseignants et d'enseignements - Construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires - Dotation en manuels pédagogiques et autres	- Gouvernement - Parlement - Régies financières - Entreprises étatiques, paraétatiques et privées - Parents d'élèves et d'étudiants, enseignants et leurs syndicats	Idem	Idem	Idem
Dialogue politique	- Rencontre avec les autorités et les régies financières - Lobbying	Op.cit.	- 1 <sup>er</sup> ministre, Bureaux permanents de	Idem	Idem	Idem



			l'assemblée nationale et du sénat, ministère des finances, ministère de l'EPSP - DGI, DGDA et DGRAD - regroupements politiques			
--	--	--	--	--	--	--

Monitoring/Activité : comité de suivi pour la durabilité des actions de plaidoyer

Fait à Mbandaka, le 25/06/2014

Pour le Groupe II

1. *MPAPO José, Président*
2. *Maitre Trésor LIKONZA, Secrétaire*
3. *Stanis MOMENGO, Membre*
4. *Blaise NDJOLI, Membre*
5. *BONGONDA Bernard, Membre*
6. *EFOMI LOFANDJO, Membre*
7. *BOSENGE MWAKO, Membre*
8. *Honorable Apollinaire NDANGA, Membre*
9. *Vanix BOTALA BONFAMA, Membre*
10. *KEMBI Chantal, Membre*
11. *Pauline KANIKI, Membre*
12. *MANGA Christine, Membre*
13. *MUKADI N'KASHAMA, Membre*
14. *Monique IYETSI, Membre*
15. *Renaud MUNANGA, Membre.*

## RESOLUTIONS DE L'ATELIER POUR LA PROVINCE

Le rapporteur a lu les résolutions de l'atelier que trouverez en annexe avant la cérémonie de clôture. Cette dernière a commencée à 17h avec différents mots et l'atelier s'est terminé à 17h 40.